

Section I. Avis d'appel d'offres

Concerne : **Parachèvement des travaux d'aménagement et de construction des ouvrages d'irrigation collinaires de Gishuha en Commune de Gitega (17,69 ha nets irrigable)**

DAON N°PIPARV-B/.06/T/2026-2027

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a demandé du Fonds international de développement agricole (FIDA) [un don du FIDA n° 2000002606, un Don Additionnel FIDA11 n° 2000003762, un don FVC n° 2000003623, un don CRI n° 2000004520 d'une part, un prêt de l'OFID n° 13606P, un Prêt FIDA11 n° 2000003763 dont la dotation est gérée par le FIDA], un financement destiné à couvrir le coût du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B » dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir l'exécution des travaux visés dans le présent marché.
2. Le Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B », prévoit de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations rurales du plateau central Burundais composé des provinces de Gitega, Butanyerera, Buhumuza et Burunga par une approche de gestion intégrée des terroirs grâce à une utilisation optimale des ressources naturelles adaptées à une pression démographique croissante. Il est financé par un Don et Prêt du FIDA, un prêt de l'OFID, un Don du Fonds Vert Climat (FVC), un Don CRI, une contrepartie du Gouvernement et une contribution des bénéficiaires. Le Projet a été conçu pour une durée de 6 ans. Les dates initiales de mise en vigueur et celle d'achèvement sont respectivement le 13/05/2019 et le 30/06/2027.
3. Le Projet invite à présent les entreprises remplissant les conditions requises à faire parvenir, sous pli cacheté, leurs offres concernant le parachèvement des travaux d'aménagement et de construction des ouvrages d'irrigation collinaires de Gishuha en Commune de Gitega.

Les travaux susvisés portent sur la réhabilitation et le parachèvement des ouvrages dont les détails sont précisés dans les spécifications techniques.
4. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.
5. Le marché est constitué d'un lot indivisible portant sur le parachèvement des travaux d'aménagement du site d'irrigation collinaire de Gishuha (17,69 ha nets irrigable) situé en Commune Gitega de la Province de Gitega ;
6. Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.
7. Un entrepreneur sera sélectionné selon la procédure de mise en concurrence nationale, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA, qui peut être consulté à l'adresse suivante : www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus d'appel d'offres national comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il



sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

8. Veuillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires, mais toute question en rapport avec les travaux sera posée lors de la visite des lieux prévue en date du 24/09/2026. Une visite des sites est recommandée pour tous les entreprises qui le souhaitent, mais n'est pas obligatoire.
9. Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le dossier d'appel d'offres moyennant le paiement d'une somme, non remboursable, de cinquante mille Francs Burundi (50.000 BIF), dont la moitié (25.000 BIF) sera versée sur le sous-compte des recettes non fiscales de l'Etat n° CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), et l'autre moitié (25.000 BIF) sur le compte n° CC12991 ouvert à la BRB au nom du PIPARV-B/RECETTES INTERNES, en adressant au point de contact ci-après, une demande en ce sens par courrier postal ou électronique, dans laquelle devront figurer toutes leurs coordonnées.

Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B)

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PIPARV-B
Immeuble abritant les projets financés par le FIDA au Burundi
Commune Mugere, Zone Kinindo, Avenue du Large n° 30
Téléphone : (+257) 22 24 92 51
Courriel : ufcp.piparvb@gmail.com.
B.P :1953- Bujumbura – Burundi

10. Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 22.1, des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 12/10/2026 à 10 heures, heures locales.
11. Les plis déposés hors délai ne seront en aucun cas ouvertes et seront renvoyées sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire.
12. Toutes les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission (bancaire ou de microfinance) d'un montant de huit cent mille francs burundais (800.000 BIF) ;
13. Les offres électroniques ne sont pas acceptées.

Le Coordonnateur du PIPARV-B

Damase NTIRANYIBAGIRA

